



COMMUNE DE
CAMBRONNE-LES-CLERMONT

60290

Téléphone : 03 44 73 00 06

Télécopie : 03 44 73 40 26

CONVOCAATION

Le 17 janvier 2023,

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal de Cambronne-Les-Clermont aura lieu le

Lundi 23 janvier 2023 à 19h30

Salle du Presbytère

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- 1. Adoption du dernier procès-verbal
- 2. Acceptation chèque sinistre
- 3. ILEP – Acceptation Budget 2023
- 4. ILEP - Avenant n°3
- 5. CDG 60 - convention de mise à disposition de personnel contractuel
- 6. Vidéo protection – demande de subvention DETR 2023
- 7. Voirie – Demande de subvention Conseil Départemental 2023
- 8. Bâtiment scolaire – Demande de subvention Conseil Départemental 2023
- 9. Bâtiment scolaire – Demande de subvention Fonds de concours 2023
- 10. Bâtiment communaux– Demande de subvention Conseil Départemental 2023
- 11. Bâtiment communaux– Demande de subvention Fonds de concours 2023
- 12. Patrimoine Demande de subvention Fonds verts 2023
- 13. Patrimoine Demande de subvention Conseil Départemental 2023

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Maire,
Christophe GATTÉ**



L'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose : « Le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente. ». C'est ce que l'on appelle le quorum.

Pour la détermination du quorum, seuls comptent les conseillers effectivement présents à la séance : les conseillers absents ou ayant donné délégation de vote ne comptent pas pour le calcul des présents.

Pour calculer le quorum, la jurisprudence a précisé que la majorité des conseillers en exercice se définit par « plus de la moitié » et non par la moitié plus un.

Lorsque ce quorum n'est pas atteint, l'article L. 2121-17 du CGCT précise que le conseil municipal est à nouveau



COMMUNE DE
CAMBRONNE-LES-CLERMONT

60290

Téléphone : 03 44 73 00 06

Télécopie : 03 44 73 40 26

POUVOIR

Je soussigné(e)

NOM : _____

Prénom : _____

Agissant en qualité de : _____

Empêché(e) d'assister à la réunion de Conseil Municipal qui se tiendra le
Lundi 23 janvier 2023 à 19h30, salle du Presbytère.

Donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout
document à :

NOM : _____

Prénom : _____

Fait à Cambronne-les-Clermont,

Le _____

"Bon pour pouvoir"